

Le 2 août 2019

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances,

L'Association canadienne du gaz (ACG) présente son mémoire en vue du budget de 2020. Il renferme des recommandations pour aider l'industrie de la distribution du gaz naturel à réduire les émissions au Canada.

Le gaz naturel comble 35 % des besoins énergétiques du Canada. Il est de plus en plus utilisé par les consommateurs cherchant une énergie propre et abordable pour le chauffage, l'électricité et la mobilité. Aujourd'hui, le gaz naturel est livré aux deux tiers de la population canadienne par l'entremise de plus de 550 000 kilomètres d'infrastructures mises en place par les sociétés membres de l'ACG. La pièce jointe 1 renferme une carte des territoires couverts par les sociétés membres de l'ACG.

Les priorités du budget de 2020 du gouvernement du Canada mettent l'accent sur le soutien de la réduction des émissions de GES et les avantages pour l'environnement et l'économie. Ces mesures figurent au premier plan des préoccupations de l'industrie canadienne de la distribution du gaz naturel. Depuis 1990, les distributeurs de gaz ont investi plus de 1,5 milliard de dollars dans des programmes d'efficacité énergétique pour les consommateurs, ce qui a permis d'économiser plus de 60 mégatonnes d'émissions de GES. En 2016, l'ACG a lancé un organisme subventionnaire pour les technologies propres liées au gaz naturel, le fonds Gaz naturel, financement et innovation (GNFI) qui a approuvé un appui à l'industrie totalisant près de 9 millions de dollars et attiré des investissements de l'ordre de 70 millions de dollars d'investissement de plus. Ces fonds visent à trouver des solutions pour permettre à l'industrie du gaz naturel de réduire ses émissions et d'améliorer son rendement opérationnel. De plus, en 2018, nous avons présenté au gouvernement fédéral un projet sur les gaz renouvelables afin d'obtenir 750 millions de dollars à l'appui d'une cible fixée par l'industrie d'incorporer dans nos gazoducs d'ici 2030 un mélange de gaz renouvelables dans une proportion de 5 à 10 %. Toutes ces mesures illustrent l'engagement à appuyer les objectifs environnementaux du gouvernement.

Dans le présent mémoire prébudgétaire, nous recommandons des solutions toutes prêtes qui peuvent augmenter les réductions d'émissions pour le Canada. L'Office national de l'énergie prévoit que le gaz naturel deviendra la source d'énergie la plus utilisée au Canada d'ici 2035, ce qui montre que les Canadiens voient le gaz naturel comme un combustible de base à long terme. Nous rappelons aux décideurs du secteur de l'énergie la nécessité de reconnaître et d'appuyer une approche équilibrée pour combler les besoins énergétiques des Canadiens. Pour ce faire, il faut notamment favoriser des décisions intelligentes qui tirent parti de tous nos réseaux de distribution d'énergie, pas n'importe lequel.

Nous perdons souvent de vue les atouts que nous possédons déjà. Par exemple, les 242 milliards de kilowatts-heures d'énergie qui peuvent être stockés dans les installations de stockage de gaz naturel du Canada correspondent à la consommation annuelle moyenne d'électricité d'un peu moins de 21 millions de ménages canadiens. Combien de décideurs, dans le souci de combler le besoin en stockage d'énergie, ont une idée de cet incroyable actif de stockage qui existe déjà et comment pourrait-il être utilisé pour réaliser un plus grand nombre d'objectifs de nos politiques publiques?

Nos recommandations en vue du budget fédéral de 2020 illustrent l'engagement de notre industrie à réduire les émissions, à assurer la sécurité des consommateurs et à livrer une énergie résiliente et abordable, d'une manière qui promet une meilleure utilisation des actifs incroyables que nous possédons. Nous serions heureux d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité des finances pour présenter directement notre mémoire.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Egan', with a horizontal line extending to the right and a vertical line extending downwards from the end of the signature.

Timothy M. Egan
Président et chef de la direction
Association canadienne du gaz

Le rôle du gaz naturel dans une économie faible en carbone
Mémoire de l'Association canadienne du gaz en vue du budget de 2020

Recommandation 1 : Adopter une stratégie canadienne sur les carburants propres et appuyer les travaux sur l'hydrogène à court terme

- Élaborer une Stratégie nationale sur les carburants propres qui appuie les investissements dans la production et l'utilisation de carburants propres au Canada, notamment les carburants liquides (éthanol, biodiesel), les gaz renouvelables (gaz naturel renouvelable et hydrogène) et la biomasse solide. La section du projet de Stratégie sur les carburants propres portant sur les gaz renouvelables devrait comporter les mesures suivantes :

Volet 1 : Le Fonds de commercialisation des technologies du gaz renouvelable (175 millions de dollars) pour affecter :

- 150 millions de dollars pour des démonstrations des technologies du gaz renouvelable partout au Canada. La réception, le filtrage, l'évaluation et la sélection des projets seraient confiés à Ressources naturelles Canada (RNCan) et au fonds GNFI;
- 15 millions de dollars pour la création d'un centre des gaz renouvelables dans les laboratoires de CanmetÉNERGIE à Ottawa, notamment la mise à niveau de l'équipement, les coûts d'exploitation et une évaluation pancanadienne des besoins en matière de R-D et de technologies du gaz renouvelable;
- 10 millions de dollars pour un processus concurrentiel d'aide à la collaboration du milieu universitaire, du gouvernement et de l'industrie afin de combler les lacunes particulières en matière de renforcement des capacités, d'élaboration de codes et de normes et de recherche de base.

Volet 2 : Le Fonds d'approvisionnement en gaz renouvelable (575 millions de dollars) pour favoriser :

- les activités de déploiement de projets partout au Canada dans l'objectif d'atteindre une part de 5 à 10 % de gaz renouvelables d'ici 2030. Le soutien de projets pourrait prendre la forme d'une mesure incitative à la production, d'une contribution aux dépenses en immobilisations ou d'une approche hybride. Le financement serait remboursable en fonction d'un accord de rentabilité.
- Demander à RNCan d'élaborer une Stratégie d'investissement et d'innovation dans l'hydrogène pour le Canada comportant des recommandations, appuyée par un investissement fédéral, qui place le Canada dans la position de chef de file mondial de l'utilisation et de l'exportation d'hydrogène comme carburant et de technologies connexes.

Recommandation 2 : Élargir l'accès au gaz naturel dans les collectivités rurales et éloignées

- Engager 450 millions de dollars pour tirer parti du financement des réseaux de distribution de gaz naturel qui permettrait de raccorder plus de 40 000 Canadiens des régions rurales et éloignées aux sources d'approvisionnement en gaz naturel. Ces fonds permettraient aux consommateurs de délaisser le diesel, le mazout et d'autres combustibles aux coûts et aux émissions élevés en faveur du gaz naturel propre et abordable.
- Rendre admissibles des projets de gaz naturel liquéfié et de gaz naturel comprimé aux programmes de financement de l'énergie propre dans le cadre de la Stratégie de remplacement du diesel du gouvernement, y compris tout cycle de financement futur à l'appui des collectivités éloignées.

Recommandation 3 : Faire progresser le Canada grâce au gaz naturel

Comme il est indiqué dans le rapport de juin 2019 intitulé [Utilisation du gaz naturel dans le secteur des transports par les véhicules moyens et lourds](#), favoriser l'utilisation accrue du gaz naturel pour le transport, au moyen des mesures suivantes :

- financement des coûts directs des véhicules;

- renouvellement du financement à l'appui de nouvelles installations de ravitaillement en gaz naturel comprimé et liquide (GNC et GNL);
- financement des mises à niveau des installations d'entretien des parcs de véhicules et des fournisseurs;
- financement de dépenses en immobilisations pour permettre l'approvisionnement en gaz naturel renouvelable des gazoducs existants;
- investissements dans les efforts de R-D, y compris des partenariats de collaboration avec les gouvernements et les instituts de recherche;
- leadership dans le secteur maritime national et international, y compris le soutien financier de l'avitaillement en GNL;
- leadership à l'appui de l'utilisation du gaz naturel dans les secteurs du transport ferroviaire et hors route au Canada.

Recommandation 4 : Favoriser l'efficacité énergétique et les technologies propres du gaz naturel

- Affecter 15 millions de dollars sur cinq ans pour élargir la portée des efforts de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE), de l'Office de la recherche et du développement énergétiques (ORDE) et de CanmetÉNERGIE afin de réduire les risques liés aux technologies suivantes : chauffage hybride gaz-électricité, pompes à chaleur au gaz naturel, captage et stockage du CO₂ résidentiel et commercial à petite échelle, micro-cogénération.
- Affecter de 1 à 2 % de toute l'aide financière fédérale à l'élaboration ou à la mise à jour de codes et de normes.
- Créer un programme triennal doté de 300 millions de dollars, intitulé *Réduire les émissions de GES au Canada et dans le monde : Possibilité offerte par le Fonds Gaz naturel, financement et innovation* pour tirer parti des résultats du financement subventionnaire du fonds GNFI dirigé par l'industrie et de son portefeuille d'entreprise de technologie propre.
- Créer une Table sectorielle de stratégies économiques sur les technologies propres pour le « gaz à faibles émissions de GES concurrentiel à l'échelle mondiale », qui tirera parti du portefeuille du fonds GNFI et de la force du secteur canadien du gaz naturel afin que le Canada profite d'un avantage concurrentiel mondial lié aux faibles émissions de GES.

Recommandation 5 : Transfert de compétence en matière de cybersécurité pour les systèmes industriels

- Pérenniser le financement du Centre canadien pour la cybersécurité et les programmes connexes qui ciblent les infrastructures essentielles et favoriser la collaboration et le transfert de compétences avec l'industrie, y compris le secteur de l'énergie.

Section 2 : Aperçu des recommandations

1. Stratégie canadienne sur les carburants propres

Pour réaliser les objectifs du Cadre pancanadien, il est important que le Canada élabore une stratégie pour tous les secteurs des carburants propres, y compris les gaz renouvelables. Cela engendrerait d'importantes réductions des émissions de GES ainsi que des investissements dans la croissance propre et le développement économique. L'ACG fait partie du Comité directeur des carburants propres (CDCP), une collaboration entre l'industrie et le gouvernement qui comprend les secteurs des carburants renouvelables gazeux, liquides et solides et les secteurs des véhicules électriques ainsi que des ministères fédéraux, dont RNCan et Environnement et changement climatique Canada (ECCC), qui collaborent pour examiner les programmes et les politiques ayant une incidence sur les investissements dans la production de carburants propres au Canada.

Les gaz renouvelables demeurent une possibilité inexploitée de réduction des émissions pour le Canada. De nombreux pays (Italie, France, États-Unis, etc.) mettent en œuvre des politiques visant à réduire les risques et à promouvoir la production de gaz renouvelables en tirant parti des

infrastructures gazières existantes pour diversifier leurs portefeuilles de technologies à faibles émissions. Le financement des gaz renouvelables créerait un parcours plus facile pour respecter la norme fédérale en matière de carburants propres visant à réduire de 14 mégatonnes les émissions de GES d'ici 2030 ainsi que des possibilités de partenariats économiques pour les sociétés canadiennes et les fournisseurs de matières premières.

Avec l'émergence de l'hydrogène comme source d'énergie propre et l'engagement du Canada à devenir un chef de file de l'hydrogène énoncé lors de la Conférence ministérielle sur l'énergie propre/Mission Innovation de 2019, la recommandation de l'ACG concernant l'investissement public dans une stratégie d'investissement et d'innovation dans l'hydrogène appuiera la poursuite des travaux de RNCan afin de mieux comprendre ce combustible et ce qui permettrait au Canada d'être un chef de file de l'hydrogène.

2. Raccorder les collectivités rurales et éloignées au gaz naturel

En 2018, 53 % des collectivités rurales du Canada dépendaient de sources d'énergie fortement émettrices qui coûtent entre une et trois fois plus cher que le gaz naturel. Les collectivités rurales, nordiques et autochtones du Canada sont confrontées à des défis énergétiques qui leur sont propres. De nombreuses régions rurales accueillent de grands consommateurs d'énergie, comme ceux du secteur agricole. Pour les régions éloignées, la géographie, le climat et les prix élevés de l'énergie créent des défis particuliers. Le gaz naturel offre une solution énergétique à faibles émissions grâce à un raccordement d'expansion au réseau gazier existant. En 2018, l'ACG a collaboré avec le parlementaire représentant des régions rurales et a présenté une stratégie de raccordement des Canadiens au gaz naturel. Nous recommandons d'approfondir la discussion de cette stratégie avec nous tandis que nous cherchons à la mettre en œuvre.

Pour les régions éloignées où il est impossible de mettre en place des gazoducs, le gaz naturel liquéfié ou comprimé (GNL ou GNC) peut être acheminé par camion. Dans le budget de 2018, le Fonds de l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées a exclu le GNL et le GNC de la liste des carburants admissibles. Le GNL et le GNC sont des options propres et abordables pour permettre aux collectivités éloignées de délaissier le diesel et nous encourageons le gouvernement à inclure dans sa stratégie de remplacement du diesel ces options d'anciens programmes de soutien.

3. Compétitivité des transports

Selon le Rapport d'inventaire national d'ECCC, le transport est la deuxième source d'émissions de GES au Canada, produisant plus du quart de toutes les émissions. Le secteur du transport des marchandises, y compris le transport de passagers contre rémunération et le transport en commun, représente moins de 3 millions de véhicules et génère 14 mégatonnes d'émissions de plus que les 22 millions de véhicules de transport personnel. Le remplacement des carburants conventionnels plus coûteux et polluants comme le diesel en encourageant les parcs de véhicules à utiliser le gaz naturel abondant et abordable du Canada est une occasion importante, et largement manquée, pour les décideurs. L'industrie canadienne du gaz naturel pour véhicules (GNV) a collaboré avec les gouvernements en vue de produire une feuille de route pour l'utilisation accrue du GNV. Une version actualisée ([Utilisation du gaz naturel dans le secteur des transports par les véhicules moyens et lourds](#)) a été publiée en juin 2019. Il est souligné dans le rapport que l'utilisation du gaz naturel comme carburant de transport peut réduire les émissions jusqu'à 25 %, selon le véhicule et le système d'avitaillement utilisé. L'émergence du GNR offre aussi des avantages supplémentaires en matière de réduction d'émissions découlant de l'utilisation du gaz naturel dans l'industrie du transport.

4. Efficacité énergétique et technologies propres du gaz naturel

En 2018, plus des deux tiers des Canadiens utilisaient le gaz naturel. Pour continuer de satisfaire aux attentes de ses clients, l'industrie compte collaborer avec le gouvernement pour mettre au point la prochaine génération de solutions de gaz naturel grâce à l'innovation dans les technologies propres et l'efficacité énergétique. Depuis sa création en 2016, le fonds GNFI a approuvé 8,9 millions de dollars de financement subventionnaire de l'industrie pour appuyer les investissements dans 44 projets de

technologies propres menés par des entreprises émergentes dont les coûts admissibles totaux s'élèvent à 77 millions de dollars. Ces projets devraient, collectivement, réduire les émissions de GES d'au moins 2,6 tonnes métriques de CO₂ d'ici 2030. Un programme à l'appui des résultats du financement subventionnaire du fonds GNFI dirigé par l'industrie accélérerait l'innovation ciblée en matière de technologies propres du gaz naturel en amont, en milieu de chaîne et en aval.

Les mesures d'efficacité énergétique permettent aussi de réduire considérablement les émissions de GES. Le leadership exercé par l'OEE de RNCan, l'ORDE et CanmetÉNERGIE a joué un rôle déterminant dans le financement de programmes, de plateformes de données et d'analyses, de renseignements validés par un tiers et de savoir-faire technologique. Cette relation peut être davantage mise à profit grâce à un financement accru pour ces offices à l'appui de l'élaboration de codes et de normes fédéraux, de réglementation en matière d'efficacité énergétique et de cibles du code du bâtiment.

5. Compétitivité en matière d'infrastructure et cybersécurité

Les systèmes d'infrastructures énergétiques essentielles du Canada ont besoin d'une cybersécurité solide pour assurer les services fiables et efficaces. Le Centre de la cybersécurité s'est imposé comme un acteur important du maintien et de l'amélioration du paysage de la cybersécurité au Canada. Ces initiatives, comme l'appel à la communauté du secteur de l'énergie, qui regroupe plus de 60 organisations sectorielles, fournissent des forums indispensables à la collaboration entre les secteurs public et privé. Toutefois, les contraintes financières limitent la valeur qui pourrait être produite. Les programmes subventionnaires comme le Programme de la cybersécurité et de l'infrastructure énergétique essentielle de RNCan sont des mécanismes essentiels pour fournir à l'industrie les moyens d'exécuter les activités de R-D, de mettre efficacement en commun les renseignements et d'élaborer des lignes directrices et des pratiques exemplaires. La collaboration continue entre le gouvernement et le secteur privé doit se poursuivre pour bien gérer le risque lié à la cybersécurité.

**Pièce jointe 1 –
Territoire couvert par les infrastructures des sociétés membres de l'ACG**

